

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 23 JANVIER 1980

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



"ANDREI SAKHAROV"

DÉCLARATION DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
FLORA MACDONALD

(TRADUCTION)

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a fait aujourd'hui la déclaration suivante à propos de la détention et de "l'exil interne" de l'éminent physicien soviétique Andrei Sakharov :

"Le gouvernement canadien condamne le geste posé par le gouvernement de l'URSS qui a sommairement dépouillé Andrei Sakharov de tous ses honneurs soviétiques et condamné ce physicien de réputation internationale à l'exil à l'intérieur même de son pays. Monsieur Sakharov est un membre émérite de l'Académie des sciences de l'URSS et l'un des grands défenseurs des droits de la personne en Union soviétique. Lauréat du prix Nobel de la paix, il est admiré de par le monde pour son dévouement à la cause des libertés fondamentales et pour ses efforts humanitaires en faveur des dissidents soviétiques et de leurs familles.

Andrei Sakharov a d'innombrables admirateurs au Canada, dévoués comme lui à la primauté de la loi et au respect de la dignité humaine. Si son bannissement revêt autant de gravité, c'est que partout en Europe et en Amérique du Nord, l'attention est braquée sur son intervention en faveur des droits de la personne en URSS. Par leur geste, les autorités soviétiques ont indiqué qu'elles n'entendaient plus tolérer la dissidence et qu'elles interdisaient à Andrei Sakharov un rôle qui en avait fait le porte-étendard d'innombrables milliers d'êtres humains, aussi bien en Union soviétique qu'ailleurs dans le monde. Son sort ne peut donc manquer de préoccuper au plus haut point toutes les sociétés libres.

C'est pourquoi le gouvernement canadien exhorte les autorités soviétiques à restituer à Monsieur Sakharov les honneurs qu'on lui a retirés et à lever l'interdiction dont on l'a frappé."